

# RÉGIMES DE VIOLENCE DANS L'HISTOIRE DU CONGO-KINSHASA

*Gauthier de Villers*

Comment inscrire dans l'histoire longue du pays la violence qui a accompagné la genèse et qui accompagne les développements de la Troisième République congolaise ? À l'encontre des approches qui mettent l'accent sur une essentielle continuité historique en voyant dans la violence un phénomène que l'État congolais porterait dans ses gènes depuis sa fondation par Léopold II, cet article cherche à mettre en lumière la succession en même temps que l'enchaînement de différents régimes de violence. La notion de « régime » utilisée ici fait référence à celle de régime politique, mais ne s'y réduit pas : elle désigne la manière dont la violence se manifeste dans chaque contexte historique sous des formes et avec une ampleur spécifiques.

## **1. La RDC dans une ère de violence**

Avec la dissolution de la Deuxième République à laquelle se résout Mobutu en avril 1990, on est entré dans une longue période de violence politique et sociale, la violence exercée par un pouvoir aux abois et par ceux qui le contestent, la violence liée à des affrontements communautaires, la violence provoquée par des situations de guerre et de conflit armé.

Après avoir entrepris de caractériser dans la deuxième section de ce texte les régimes antérieurs de violence, je reviendrai dans la troisième section sur l'ère de violence qui s'est ouverte en 1990 pour en rechercher les facteurs explicatifs. J'aborde maintenant le problème de l'ampleur des violences récentes. Étant donné la place qu'occupe dans les analyses et le débat public la question du dénombrement des victimes, cette discussion difficile apparaît en effet incontournable.

### ***1.1. Enquêtes. La question des chiffres***

En juillet 2008, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies lance le « Projet *mapping* », un programme d'enquêtes « concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 ». Le rapport est rendu public en août 2010 (Nations unies 2010).

Le *terminus a quo* du travail d'enquête a été choisi en référence à un massacre commis sur un marché du Nord-Kivu. Il avait alors attisé la montée des tensions entre des populations se considérant « autochtones » et les populations banyarwanda. Avec d'autres épisodes de violence intercommunautaire dans les deux provinces du Kivu et, facteur déterminant, le génocide des Tutsi dans le Rwanda voisin, ce massacre s'inscrit dans le processus qui conduit à la guerre de 1996-1997. Le *terminus ad quem* est l'instauration d'un gouvernement de transition présidé par Joseph Kabila, à la suite des accords de paix ayant mis fin à la seconde « guerre du Congo » qui avait débuté en août 1998. Le « Projet *mapping* » aurait pu étendre ce champ temporel en amont et en aval : c'est dès le début des années 1990, avec les pillages urbains de 1991 et 1993, la répression de la « marche des chrétiens » en 1991, d'autres violences politiques, l'expulsion du Katanga des Luba originaires du Kasai déclenchée en 1992, que le pays est entré dans une ère de violence ; et la fin en 2002 de ce qui fut appelé la « grande guerre africaine » n'est pas la fin des conflits armés : dans un vaste Congo, surtout oriental, s'observent de violentes métastases des guerres passées, subsistent ou surgissent des milices diverses, se manifestent toujours plusieurs mouvements rebelles issus de pays voisins.

L'enquête des Nations unies a investigué 617 « incidents » caractérisés par des « crimes de guerre » ou des « crimes contre l'humanité », que les enquêteurs ont retenus en raison de leur degré de gravité. À propos des massacres de réfugiés hutu rwandais commis en 1996-1997 par l'armée rwandaise et par les forces congolaises de l'AFDL, le rapport laisse ouverte la question de savoir s'il faut parler de génocide dans le sens juridique du terme, tout en avançant de sérieux arguments à l'appui d'une telle qualification.

Quand cela s'avère possible, les victimes des incidents rapportés sont dénombrées, mais le rapport ne se risque à aucune estimation générale de la mortalité provoquée par l'ensemble des incidents sanglants survenus au cours de la période.

C'est une ONG américaine, International Rescue Committee, qui s'est attaquée à une telle entreprise en prenant pour point de départ de ses décomptes le déclenchement de la seconde guerre congolaise en 1998. IRC a réalisé, jugent des spécialistes de la question, « la plus ambitieuse et vaste (*comprehensive*) étude basée sur des enquêtes, jamais entreprise [dans la période de l'après-guerre froide] en vue d'estimer la surmortalité provoquée par une guerre (*excess war deaths*) » (Human Security Report 2009).

L'ONG a répété cette étude à cinq reprises entre 2000 et 2006-2007. La démarche consistait à évaluer par des enquêtes de terrain les taux de mortalité dans des zones susceptibles d'être représentatives, et à estimer la surmortalité imputable à la situation de guerre. L'estimation repose sur une comparaison entre la mortalité observée dans les enquêtes et une mortalité « normale » calculée en fonction du taux de mortalité de l'avant-guerre. IRC a fixé ce dernier

taux en appliquant au Congo un taux moyen pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne retenu dans des statistiques internationales.

Dans leur dernier rapport d'enquête, les experts de l'IRC chiffrent à 5,4 millions le nombre de morts « excédentaires » (*excess death toll*) dans l'ensemble de la RDC, pour la période allant d'août 1998 à avril 2007 (International Rescue Committee 2007). Cette surmortalité, affectant essentiellement la partie orientale du pays, aurait le plus généralement pour cause non des faits de guerre, mais des facteurs que les experts estiment avoir été provoqués ou aggravés par la situation de conflit armé (diffusion de maladies infectieuses liée aux déplacements forcés de population, dégradation des soins de santé et des conditions alimentaires...). Si elle s'élevait à 11 % en 2000, la surmortalité qu'ils imputent directement aux actions guerrières ne représentait que 1,6 % de la mortalité totale en 2002, 1,5 % en 2004, 0,6 % en 2006-2007.

Ces enquêtes ont donné lieu à des articles publiés dans l'influent journal scientifique britannique *The Lancet*. Les bilans chiffrés sur lesquels elles débouchent sont repris sans réserve critique ou de prudence dans d'innombrables publications, rapports, déclarations, émanant des milieux de la recherche, du journalisme, de la diplomatie, des organisations internationales. Ils tendent à être considérés au Congo comme des vérités établies intangibles et y font l'objet au fil des années d'ajustements à la hausse. Dans un appel à l'aide adressé à la « Communauté internationale » le 31 décembre 2012, le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, ira jusqu'à évoquer le chiffre de 10 millions de morts.

En 2008, deux démographes de l'université de Louvain-la-Neuve ont soumis la démarche de l'IRC à une critique radicale (Lambert & Lohlé-Tart 2008). Procédant à une « reconstitution dynamique » des évolutions démographiques à partir des derniers recensements de la population, soit ceux de 1984 et de 1956, et soutenant que les résultats obtenus sont « en parfaite adéquation » avec les chiffres d'un recensement du corps électoral réalisé en 2005 (opération à laquelle ils avaient participé en tant qu'experts), ces chercheurs croient pouvoir affirmer que la surmortalité due aux « troubles » de la guerre serait d'environ 200 000 décès plutôt que de 5,4 millions !

Le père Léon de Saint Moulin, spécialiste reconnu de l'histoire des populations du Congo, a dénié à leur approche toute valeur scientifique (de Saint Moulin 2009). Je n'ai pas les qualifications qui me permettraient de procéder par moi-même à une critique méthodologique de l'étude des deux démographes, mais je crois que l'on peut suivre Saint Moulin quand il met en cause : le ton polémique et catégorique de ces chercheurs dans un domaine où, tout particulièrement, s'imposent la prudence et la modestie ; le fait que, comme l'ont aussi noté d'autres critiques qualifiés (Human Security Report 2009), ils ne donnent pas les références et informations qui rendraient possible une réelle appréciation de leur démarche ; l'excès de confiance qu'ils accordent aux rares enquêtes démographiques disponibles et la cohérence excessive qu'ils voient entre leurs résultats.

De Saint Moulin me paraît ainsi avoir disqualifié de manière convaincante l'intervention des deux louvanistes, mais il s'abstient de toute discussion des chiffres qui font l'objet de leur critique. Or, comme il a été observé avec bon sens (De Boeck 2010), le fait que leur réfutation des enquêtes d'IRC apparaisse elle-même réfutable ne permet pas de conclure à la validité de ces enquêtes. Il est d'ailleurs révélateur de l'attitude critique à l'égard de l'ONG américaine qui est en fait la sienne que Saint Moulin ne tienne aucun compte des chiffres avancés par IRC dans son étude sur l'évolution de la population congolaise (par territoire et par province) entre le recensement de 1984 et 2004 (de Saint Moulin 2006).

Le Human Security Report de 2009 développe pour sa part une solide analyse critique des enquêtes d'IRC. À la différence de celle de Lambert et Lohlé-Tart, la critique repose ici sur une discussion interne de la démarche de l'ONG plus que sur la confrontation avec d'autres données démographiques.

La critique est cette fois axée sur la question du taux de mortalité retenu pour la période antérieure à 1998 : adopter, comme il a été fait, un taux moyen s'appliquant à l'Afrique subsaharienne, ne tiendrait pas compte de la situation socio-économique particulièrement dégradée de la RDC ; celle-ci apparaît en effet sur l'échelle de différents « indicateurs de développement » au « dernier rang ou presque » des pays du sous-continent (Human Security Report 2009 : 38-39). IRC, observent alors les auteurs de l'étude, aurait été mieux avisé de confronter la mortalité des régions affectées par la guerre à celle que ses enquêtes établissent pour la partie occidentale du pays où les conflits armés n'auraient pas eu d'impact. Si l'on adopte cette démarche, l'estimation de la surmortalité diminue des deux tiers (*ibid.* : 43).

Human Security Report, notons-le sans les développements qui seraient nécessaires, recourt à une autre évaluation basée sur un taux de mortalité découlant d'enquêtes sur la mortalité infantile réalisées au Congo en 2007 : cette fois, la surmortalité se voit diminuée de moitié plutôt que des deux tiers (*ibid.* : 51-52).

## **1.2. Impossibles décomptes. Incontestable désastre**

La discussion qui précède laisse donc dans une grande incertitude.

On pourrait, se fondant sur le Human Security Report, décider de diviser par deux ou par trois les chiffres d'IRC, mais cela laisserait le choix entre des estimations fort éloignées et qui reposent l'une et l'autre sur un paramètre – un taux de mortalité d'avant-guerre – très hypothétique. Human Security Report vise d'ailleurs en fait, plutôt qu'à établir ce qui serait le « véritable » bilan de la surmortalité, à démontrer que les estimations d'IRC ne sont pas fiables. Son rapport soulève à propos des deux premières séries d'enquêtes de terrain réalisées par IRC, d'autres graves objections que celles que j'ai relevées.

Comme le souligne une autre étude, les quelques tentatives d'évaluation du nombre de victimes de guerres récentes (RDC, Soudan, Irak...) dont on

dispose adoptent des méthodes différentes et aboutissent à des résultats très différents. Cette étude conclut dès lors à la difficulté sinon à l'impossibilité de telles évaluations (Spagat *et al.* 2009). Human Security Report, pour sa part, juge qu'évaluer la surmortalité provoquée par les conflits armés est en réalité un objectif inatteignable (*unachievable*), « sauf dans le cas de guerres fort courtes » (p. 43).

Le débat sur les chiffres globaux apparaît insoluble. Et il est finalement assez vain.

Il est vain en ce sens qu'il n'est pas nécessaire de le trancher pour reconnaître l'ampleur du désastre humain qu'a connu dans la période récente et que connaît encore le Congo. Le rapport « *mapping* » des Nations unies, à lui seul, témoigne sans contestation possible du « nombre effrayant » de violations collectives du droit à la vie et à l'intégrité physique commises au Congo au cours de cette période. Et d'innombrables témoignages, enquêtes, rapports, portant sur des événements et faits particuliers, établissent la multiplicité et la gravité de ces violations, en même temps que la diversité des circonstances, des auteurs, de la nature, de crimes qui frappent toutes les catégories de la population, mais dont les femmes sont les cibles souvent privilégiées.

IRC, on l'a dit, observe que les victimes indirectes des guerres congolaises, celles provoquées par la malnutrition et par la dégradation de la situation sanitaire des populations, sont de très loin les plus nombreuses. Ce constat général correspond certainement à la réalité, mais la question est alors de savoir si l'on peut spécifier le rôle des conflits armés dans le long processus d'effondrement des conditions de vie au Congo/Zaïre sous Mobutu et dans les différentes phases d'une « transition » politique chaotique. Dans son dernier rapport, l'ONG reconnaît d'ailleurs que les effets de la guerre n'ont fait que se « surimposer » à ceux produits par « des décades de déclin socioéconomique et politique ». Si elle prétend avoir réussi par sa démarche d'enquête à évaluer, à mesurer au moins approximativement les effets du phénomène d'aggravation de la situation sociale et économique provoqué par la guerre de 1998<sup>1</sup>, on a vu qu'il y avait de fortes raisons de penser qu'elle n'y est pas parvenue et qu'elle ne pouvait y parvenir.

## **2. Rétrospection : phases et formes de la violence, de l'État indépendant de Léopold II à l'État-Zaïre de Mobutu**

Depuis les guerres de 1996-97 et 1998, on observe au Congo une militarisation de la conquête et de l'exercice du pouvoir et la montée contagieuse de la violence dans de vastes zones du pays ; ces phénomènes s'accompagnent de la généralisation de formes d'exploitation ou de simple pillage des ressources

---

<sup>1</sup> IRC ignore curieusement la question de l'impact de la première guerre.

naturelles par des chefs de guerre ou des hommes d'affaires et trafiquants divers, en lien avec des États voisins (Rwanda, Ouganda...), avec des personnalités politiques de Kinshasa, et au profit final d'entreprises transnationales. Si, au Congo même, les discours qui dénoncent ces évolutions dramatiques mettent généralement en cause d'une part les dirigeants du pays et l'héritage du mobutisme, d'autre part et souvent, avant tout, le régime rwandais et la minorité tutsi qui le domine, dans le monde occidentalisé de la « communauté internationale » nombre de commentateurs recherchent l'explication fondamentale dans le passé colonial du pays (en ce sens : Ndaywel 2005).

### **2.1. Le temps de l'État indépendant du Congo**

C'est en 1998 que paraît aux États-Unis et la même année qu'est traduit en français un ouvrage de l'écrivain américain Adam Hochschild sur les crimes de masse commis dans l'État indépendant du Congo (EIC) de Léopold II (1885-1908). Il a une grande audience et est considéré par beaucoup comme faisant autorité. L'édition française a pour sous-titre « Un holocauste oublié », absent de l'original<sup>2</sup>, mais conforme au propos de l'auteur (Hochschild 1998). En 2004, la BBC diffuse un film de Peter Bate (*Congo. White King, Red Rubber, Black Death*) qui, avec un même verdict accablant, fera lui aussi impression sur un large public. En Belgique, sous différentes formes (écrits, films documentaires, expositions, manifestations diverses), s'observe au cours des deux dernières décennies un phénomène de « retour de mémoire » sur le Congo de Léopold II et sur la colonie belge qui lui a succédé, une « mémoire » répondant le plus souvent au seul souci de la dénonciation (Dumoulin 2005).

Nombre d'analyses et de rapports voient dans l'EIC, premier État constitué dans l'espace de l'actuelle République démocratique du Congo, la source des violences d'aujourd'hui. On lit ainsi dans le préambule d'un rapport de l'ONG Global Witness portant sur l'exploitation des ressources naturelles en RDC : « Ce rapport explique comment la trajectoire tourmentée de la prise de contrôle militarisée et corrompue des ressources de la RDC est dans la continuité des modèles historiques d'exploitation établis sous le règne de Léopold II et puis du colonisateur belge » (Global Witness 2004 : 5).

L'idée d'une continuité historique appelle la critique, mais il y a bien de grandes similitudes entre la période de l'EIC et la période actuelle, du point de vue des violences de masse et d'un état de désastre humain ainsi que du type d'analyse dont chacune de ces périodes fait couramment l'objet.

Dans les deux cas, la littérature et le récit médiatique sont dominés par des estimations des crimes et de leurs effets que l'on peut qualifier de

<sup>2</sup> La traduction française sera rééditée en 2007 avec un titre plus conforme à celui de l'édition américaine : *Les Fantômes du roi Léopold : la terreur coloniale dans l'État du Congo 1884-1908*.

« maximalistes », ainsi que par une lecture des événements qui accentue leur singularité historique (Roes 2010).

L'ouvrage de Hochschild soutient une thèse extrême attribuant au régime de l'EIC la responsabilité de quelque dix millions de morts, ce qui, est-il encore estimé, aurait représenté la moitié de la population congolaise<sup>3</sup>.

Il est impossible de fonder cette évaluation sur des données quelque peu fiables, comme il est impossible de lui opposer une estimation chiffrée qui serait mieux assurée.

Les premiers recensements de la population congolaise datent de la décennie 1920. On ne peut, même fort approximativement, chiffrer cette population dans les débuts de l'EIC ; et les évolutions de la mortalité ne sont guère documentées.

L'idée aujourd'hui répandue de massacres de masse s'apparentant à un holocauste ne doit pas être confondue avec la thèse du dépeuplement du Congo que l'on soutenait dans le Congo colonial des années 1920. Il était alors reconnu par des voix autorisées qu'il y avait eu un processus de dépopulation, mais qui, débordant le temps de l'EIC, ne s'expliquait pas ou s'expliquait fort partiellement par les violences du régime léopoldien.

Léon de Saint Moulin reprend cette thèse d'un déclin de la population dans une période allant environ de 1880 à 1920, en se risquant à avancer que son ampleur « n'a sans doute pas été inférieure à un tiers et [...] pourrait avoir été de moitié » (de Saint Moulin 1987 : 390). Encore une fois, on ne peut fonder de telles estimations sur des sources fiables (Vellut 1999 : 506-507). Mais les constats qui ont été faits à l'époque dans telle ou telle région du pays, les indices et données dont on dispose sur les conditions de vie, sur la situation sanitaire, sur la brutalité des pouvoirs, etc., conduisent à admettre l'hypothèse, même si elle ne peut être chiffrée, d'un fort recul de la population. Pour expliquer cette évolution démographique, de Saint Moulin écrit : « Une part [de ce recul] est imputable aux conditions dans lesquelles furent imposées la récolte du caoutchouc de lianes et les diverses prestations au service de l'État indépendant du Congo », mais « le facteur essentiel de la baisse de la population fut la dispersion tant par les Arabisés que par les Européens, de maladies contre lesquelles la population était sans défense » (maladies vénériennes et maladie du sommeil en particulier) (de Saint Moulin 1987 : 389-390).

Hochschild aurait donc raison d'affirmer que le travail forcé, les déplacements de population, la perturbation brutale des modes de vie, etc., sous le régime de l'EIC, sont des facteurs qui, en affaiblissant et traumatisant les populations, ont contribué à l'apparition et à la diffusion de maladies souvent mortelles, mais il méconnaît le fait que ces facteurs sont venus aggraver des

---

<sup>3</sup> Pour ceci et ce qui suit, voir l'analyse critique de Philippe Marechal, appuyée sur un article de presse de Jean Stengers (« Entre le coup de poing et la caricature », réaction à l'ouvrage de Hochschild publiée dans le journal *Le Soir* du 13 octobre 1998) reproduit en encadré (Marechal 2005).

processus pathogènes qui s'inscrivaient dans une plus longue durée et avaient des causes plus générales.

Jean-Luc Vellut, historien particulièrement qualifié pour la période, a, dans différentes publications, démontré les inconsistances de visions trop simples et extrêmes faisant de l'État léopoldien comme un avant-coureur de l'État hitlérien. Mais il soulignait en même temps que la critique de ce type de discours dénonciateur ne devait pas conduire à nier ou minimiser l'ampleur des violences imputables au système de domination que l'EIC avait instauré (par exemple : Vellut 2004).

Les conclusions que tire à cet égard Aldwin Roes ne me paraissent guère contestables : « Les témoignages africains et la mémoire de massacres particuliers aussi bien que divers récits de témoins visuels européens témoignent de l'ampleur des bouleversements, de la famine, des violences militaires, et du phénomène de déclin de la population dans la plupart des régions de l'État indépendant du Congo » (Roes 2010 : 12 de l'édition en ligne).

Jean-Luc Vellut évoque un « âge des désastres » pour caractériser une période qui englobe le temps de l'EIC en le débordant en amont et en aval. Il le prolonge jusque vers 1920, donc jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale dans le Congo devenu belge (Vellut 1987 : 164-165). Il le fait débiter dans les années 1860<sup>4</sup>. Les Portugais et d'autres Européens à partir des régions côtières occidentales de l'Afrique centrale, les Arabes et Swahili à partir de l'est, entreprennent alors en effet des pénétrations commerciales armées et brutales à l'intérieur du continent, qui provoquent des « désordres sanglants » et suscitent ou exacerbent des conflits au sein des sociétés locales (Vellut 2004 ; 2007 : 222-223).

L'histoire connaît des formes de répétition. On peut parler aujourd'hui au Congo d'un nouvel « âge des désastres », celui qui s'est ouvert en 1990 et a eu pour temps fort la guerre de 1998. Et, à nouveau, un facteur explicatif majeur de la violence est la convoitise suscitée par les richesses du pays.

Jean Stengers, historien cependant circonspect, a pu écrire à propos de l'État léopoldien qu'il s'agissait « à peine » d'un État, qu'il faut y voir avant tout une « entreprise financière » dont le caoutchouc était le principal enjeu et aliment (Stengers 1989 : 161). L'« avidité » est un ressort commun à Léopold II et aux protagonistes des conflits armés récents. Mais le parallélisme a une pertinence limitée. Sous le régime de l'EIC, violence et exploitation des richesses naturelles étaient consubstantielles : « Procurer au Roi-Souverain un maximum de ressources, observe crûment Stengers, tel a été le ressort de l'activité gouvernementale » (*ibid.*) ; dans le Congo d'aujourd'hui, l'accaparement des richesses

---

<sup>4</sup> Plus haut dans le temps, entre le XVII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a le désastre humain de la traite des esclaves, quand la traite atlantique européenne est venue s'ajouter, avec son ampleur particulière, à la traite orientale pratiquée par les Arabes et aux traites internes du continent africain.



entretient, avive, fait rebondir la conflictualité armée, mais les guerres de 1996-1997 et de 1998 avaient, à l'échelle nationale et à celle de la région des Grands Lacs, des objectifs avant tout politiques. Dans l'enchaînement des événements récents, l'économique est de l'ordre des effets plutôt que des causes.

Les récits de première main dont on dispose sur les violences du tournant du XX<sup>e</sup> siècle et sur celles du tournant du XXI<sup>e</sup> illustrent sous un autre angle le phénomène de l'apparent retour d'une même séquence historique. Dans l'un et l'autre contexte, s'observe un déchaînement d'atrocités qui visent particulièrement les femmes (Hunt 2008). Dans l'un et l'autre contexte aussi, la violence n'est pas seulement celle commandée et encadrée d'en haut par la hiérarchie d'un pouvoir, mais est aussi une « violence d'en bas », celle que pouvaient exercer pour leur propre compte les auxiliaires « indigènes » de l'EIC, celle des diverses milices « communautaires » nées dans la foulée ou dans les marges des guerres récentes, celle encore de gens « ordinaires » gagnés par une forme de contagion, exploitant les opportunités que leur offrent le désordre et l'impunité.

On peut dans les deux cas faire appel à la notion de « brutalisation » que l'historien George L. Mosse a introduite en l'appliquant à la guerre de 1914-1918. Enquêtant au Nord-Kivu vers le début des années 2000, Luca Jourdan observe qu'avec la persistance des conflictualités armées, la violence y est devenue un « habitus », a profondément transformé l'« économie morale », en particulier au sein d'une jeunesse sans perspectives (Jourdan 2004 : 171).

## ***2.2. Le temps du Congo belge***

Il y a des répétitions dans l'histoire, mais l'histoire, le déroulement de l'histoire, ne se répètent pas. C'est un nouveau contexte qui fait surgir dans le présent et qui explique ce qui peut apparaître comme le retour à un passé lointain. Ce lien du passé au présent n'est pas un lien de causalité, ne s'inscrit pas dans la continuité d'une histoire (en ce sens : Hunt 2008 : 243).

La périodisation est une condition essentielle du travail historien. Avec l'avènement du Congo belge, le système de domination et d'exploitation caractéristique de l'EIC s'est progressivement transformé, et la colonisation elle-même connaîtra des phases différentes.

Formulons de manière ramassée et donc schématique ce qui fait la différence fondamentale entre le Congo de Léopold II et le Congo belge appréhendé dans la durée : on est passé d'un régime faisant un usage intensif de la violence et reposant sur une économie de « cueillette » (ivoire et caoutchouc) et de prédation, à un régime qui perpétue l'usage de la violence physique dans la répression des insoumissions et qui recourt à la contrainte par le système des cultures obligatoires et l'imposition de prestations de travail, mais sous lequel s'opèrent une mise en valeur des ressources naturelles du pays (cuivre, cobalt, or, diamant...) et la réalisation des conditions de celle-ci en matière d'infrastructures, d'administration, de santé publique, d'éducation. La violence

et la contrainte demeurent des outils indispensables du pouvoir, mais ils ont pris généralement un caractère auxiliaire. Le système hégémonique colonial est, pour reprendre une formule de Gramsci, « cuirassé de coercition », mais ses moyens d'action fondamentaux sont : le cloisonnement du pays « en une multitude d'unités territoriales, reproduisant les hiérarchies administratives [...] familières aux États européens » (Vellut 1987 : 161) ; la rationalisation capitaliste progressive du recrutement et de l'emploi de la main-d'œuvre ; l'inculcation de formes de discipline et d'obéissance par l'exercice d'une autorité de type paternaliste et par l'emprise d'un modèle de civilisation chrétienne inculqué aux esprits et aux corps par le puissant empire missionnaire.

La célèbre définition de la « situation coloniale » par Georges Balandier s'applique à mon sens tout particulièrement au mode belge de colonisation. Il s'agit, écrivait le sociologue, de « la domination imposée par une minorité étrangère, "racialement" et culturellement différente, au nom d'une supériorité raciale (ou ethnique) et culturelle dogmatiquement affirmée, à une majorité autochtone matériellement inférieure » (Balandier 1963 : 34-35).

L'État colonial belge est un État autoritaire de type autocratique, dirigé depuis la métropole par un petit nombre d'hommes<sup>5</sup>, greffé comme un corps étranger sur la société congolaise. La légitimation du pouvoir y repose sur l'invocation de normes et valeurs présentées comme supérieures et exclusives de celles des populations autochtones. « Il est peu de cas où, autant qu'au Congo, écrivait Stengers, le colonisateur ait eu le sentiment qu'il apportait aux indigènes "la" civilisation tout court » (Stengers 1989 : 187).

La manière dont Pierre Bourdieu a reformulé la définition wébérienne de l'État moderne permet de caractériser ce mode colonial de légitimation politique. L'État moderne, écrit-il, est ce type d'État « qui revendique avec succès le monopole de l'usage légitime de la violence physique et symbolique sur un territoire déterminé et sur l'ensemble de la population correspondant » (Bourdieu 1994 : 107).

Bourdieu introduit donc dans la définition canonique de Weber la notion de « violence symbolique », l'idée de la mobilisation par le pouvoir d'État d'un « capital symbolique » faisant autorité. Les actes, les discours, les hymnes, les rituels du pouvoir « légitime », ont la vertu de convertir « l'arbitraire de l'ordre social en ordre des choses », de réaliser la « transfiguration de la force en sens (sens des choses et sens de l'existence), de l'arbitraire en valeur, du pouvoir en intelligibilité » (Pinto 2002 : 169, 184).

Se donnant pour objet comme le présent article l'histoire longue des violences au Congo, Isidore Ndaywel a mis l'accent sur la « violence symbolique »

<sup>5</sup> Rappelons cette semi-boutade de Jean Stengers : « Avec un peu de chance, un promeneur pouvait croiser en une journée, dans le Parc de Bruxelles, tous les hommes qui dirigeaient le Congo » (Stengers 1989 : 182).

exercée par le pouvoir colonial (Ndaywel 2009). Faisant référence à l'influence sur les colonisés du mythe biblique de la malédiction des enfants de Cham, il voit même à cette violence un caractère « métaphysique ». Parmi les exemples qu'il relève du phénomène d'intériorisation par beaucoup de Congolais d'un sentiment d'infériorité, je retiens celui-ci : lors de la visite effectuée au Zaïre en 1980 par le pape Jean-Paul II, une délégation de notables lui aurait demandé d'intercéder pour que soit levée la malédiction divine jetée sur la race noire.

Le discours des « évolués », des petites élites – clercs, instituteurs, assistants médicaux, séminaristes... – produites par la colonisation, témoigne de leur adhésion à une idée magnifiée et exaltée de la civilisation occidentale et chrétienne<sup>6</sup>. Ils entendaient jouir d'un statut d'intermédiaires entre le colonisateur et la masse des « Congolais ordinaires » encore assujettis à un ordre coutumier arriéré, « primitif ». Je ne peux entrer dans les développements qui seraient nécessaires, mais je rappellerai qu'une fraction des nouvelles élites a obtenu (avec la carte du mérite civique ou le titre d'immatriculé) une reconnaissance juridique du statut d'« évolués », mais sans pour cela échapper au *colour bar* colonial, et que ce déni fut un motif de frustration et de révolte qui a contribué au développement des revendications nationalistes.

### 2.3. *Le temps de la décolonisation et du Zaïre de Mobutu*

Si en janvier 1959 à Léopoldville une émeute populaire violente et sa brutale répression ont précipité la marche à l'indépendance, celle-ci a été obtenue – ou plutôt concédée – sans autre affrontement d'envergure<sup>7</sup>. C'est ce qui fut appelé la « crise congolaise » dans les premières années de l'indépendance, qui vit les affres d'une décolonisation bâclée, avec les mutineries de la Force publique, les sécessions katangaise et kasaienne, les grandes rébellions de 1963-1964. On peut voir là un troisième « temps de désastre » dans l'histoire coloniale et postcoloniale du Congo, mais plus bref que les autres et lié à un moment historique bien particulier.

Avec la prise de pouvoir par Mobutu en 1965 et puis l'institution progressive dans le Congo devenu Zaïre d'un État de type nouveau, s'ouvre réellement le temps politique de l'indépendance.

Comme sous le Congo belge, la violence physique et la menace de cette violence sont des armes capitales du pouvoir, mais qui viennent appuyer et

<sup>6</sup> On trouvera dans un ouvrage de l'historien Jean-Marie Mutamba, spécialiste de la question des évolués, une petite sélection de documents exprimant de manière éloquentes les revendications et sentiments de cette catégorie sociale (Mutamba 1987 : 185-195).

<sup>7</sup> Il y eut certes dans la période d'autres épisodes de violence, mais qui n'étaient pas directement liés à la confrontation entre colonisateur et colonisé. La compétition suscitée par les élections que la Belgique organise en 1958 et 1959 à l'échelle communale et territoriale a provoqué (à Léopoldville, au Katanga, au Kasai) des conflits à caractère ethnique qui, entre Luba et Lulua du Kasai, donnèrent lieu à d'extrêmes violences.

garantir une domination reposant sur un système de domination politique et idéologique. Le traumatisme provoqué par les horreurs du temps des rébellions pour la « seconde indépendance » et de leur répression aurait par ailleurs, juge Isidore Ndaywel, contribué à contenir sous le règne de Mobutu les oppositions et les formes de désobéissance sociale (Ndaywel 1998).

Dans ses débuts, dans la première moitié des années 1970, l'État-Zaïre avec la politique du « recours à l'authenticité » s'appuie sur la mobilisation d'un imaginaire par l'invocation de traditions ancestrales censées partagées par tout le peuple zaïrois. Cette politique, un temps, aura l'efficacité d'une idéologie répondant à des aspirations collectives, mais rapidement elle ne sera plus qu'une rhétorique s'employant à travestir la réalité d'un pouvoir despotique.

On peut trouver dans la peinture qu'Étienne de La Boétie faisait il y a près de cinq siècles de l'état d'un royaume livré au despotisme, une description cruelle du fonctionnement clientéliste de l'État patrimonial zaïrois<sup>8</sup> : « [...] dès qu'un roi s'est déclaré tyran, écrivait-il, tout le mauvais, toute la lie du royaume, je ne dis pas un tas de petits friponnaux et de faquins perdus de réputation, qui ne peuvent faire mal ni bien dans un pays, mais ceux qui sont possédés d'une ardente ambition et d'une notable avarice se groupent autour de lui et le soutiennent pour avoir part au butin et être, sous le grand tyran, autant de petits tyranneaux » (de La Boétie 2002 : 233-234).

La violence qu'exerce un régime patrimonial de type despotique comme celui de Mobutu – le « sultanisme », dans la typologie de Max Weber – est une violence fondamentalement économique. Le despote et sa clientèle se partagent le « butin » procuré par le pillage des richesses du pays. Ce partage, réglé par la hiérarchie des pouvoirs, est inégal, mais les réseaux clientélistes en bénéficient jusqu'à leurs dernières ramifications. La Boétie poursuivait : « [...] bien qu'il y ait entre eux (les petits tyranneaux) des rangs et des prééminences et que les uns ne soient que les valets et les autres les chefs de bande, à la fin il n'y en a pas un qui ne profite, si non du principal butin, du moins du résultat de la fouille » (*ibid.*). En dessous d'eux, il y a dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle la masse « [des] villageois, ces paysans qu'ils foulent aux pieds et qu'ils traitent comme des forçats ou des esclaves » ; il y a au Zaïre la masse des exclus de la redistribution étatique.

Il faut alors pouvoir comprendre comment dans un pays comme le Congo/Zaïre, cette exclusion massive, longtemps, n'a pas conduit à des révoltes d'envergure, n'a suscité de résistances que passives ou sporadiques. On sait le rôle joué à cet égard dans le Congo indépendant par l'économie populaire de la « débrouille ». Mais il y a aussi, plus difficile à analyser, le phénomène de la « servitude volontaire » que dévoilait La Boétie, cette violence que la société

<sup>8</sup> Mon article du précédent numéro de *Conjonctures congolaises* explicite quelque peu les éléments d'analyse des évolutions de l'État postcolonial esquissés ici (de Villers 2015).

exerce sur elle-même. Le pouvoir des gens « d'en haut » est rendu efficace par les formes d'adhésion et de complicité dont peuvent lui témoigner les gens « du bas ».

Il y a entre le pouvoir et ses sujets, écrit Achille Mbembe à propos de l'Afrique postcoloniale en général, « un rapport de proximité », une sorte de « tension conviviale ». Mbembe recourt à une métaphore audacieuse en parlant d'une « zombification mutuelle des dominants et de ceux qu'ils sont censés dominer » (Mbembe 2000 : 142). Sans doute peut-on traduire cette métaphore en évoquant le phénomène du retour d'un refoulé culturel de nature religieuse. Les zombies, ces « morts-vivants » qui hantent les esprits des puissants et de leurs sujets, auraient partie liée avec les « divinités traditionnelles » qui furent, dans le monde chrétien de la colonisation, « (réduites) à la clandestinité », « [exilées] parmi les “sorciers” et les “féticheurs” » (Nkai Malu 2007 : 312).

La métaphore, en tout cas, souligne l'importance que revêt en Afrique, dans les rapports, « entre ceux qui commandent et ceux qui sont supposés obéir » (Mbembe), le monde des esprits, celui de la religion et de la magie.

Comme il a été souvent observé, notamment par Isidore Ndaywel à Kinshasa (Ndaywel 1992), l'emprise sur les esprits et les comportements, tant parmi le peuple qu'au sein des élites, de diverses formes de religiosité, est un phénomène qui n'a cessé de croître avec le long et lent déclin du régime Mobutu. Jean-Pierre Dozon fait un même constat à l'échelle du continent. Parlant des évolutions qui s'affirment dans les années 1990, il écrit : « le religieux, sous différentes formes [...], partout, occupa toujours davantage le devant de la scène » en « [captant] dans sa propre sphère le politique », mais aussi en prenant de plus en plus à son compte des « tâches plus prosaïques » délaissées par les États (Dozon 2008 : 94).

La religiosité, souligne encore Dozon, en même temps qu'elle offre à beaucoup protection et moyens de salut spirituels et temporels, participe dans l'Afrique d'aujourd'hui à la « brutalisation » de la société. Il évoque le rôle que joue la sorcellerie, la violence symbolique et physique que provoquent les « attaques sorcières » et la lutte contre les sorciers (personnes jugées maléfiques et boucs émissaires) (*ibid.* : 100 et suiv.).

### 3. Retour sur les violences actuelles

De nombreux analystes ont souligné le phénomène du changement de nature des conflits armés dans le contexte créé par la fin de la guerre froide. Les « nouvelles guerres » seraient civiles plutôt qu'internationales et seraient dépourvues de dimension idéologique. L'économiste Paul Collier a joué un grand rôle dans la discussion en entreprenant de démontrer que de manière générale les enjeux matériels sont désormais le facteur explicatif déterminant, que l'avidité (*greed*) des acteurs prévaut désormais sur les griefs (*grievances*) qu'ils entretiennent (Collier 2000).

La thèse de Collier a fait l'objet de critiques qui ont bientôt rencontré un assez large accord. Cet auteur influent auprès de la Banque mondiale procède à des comparaisons internationales sur base de données statistiques portant sur de grandes variables, comme la présence ou l'absence dans un pays de ressources facilement exploitables par une dissidence ou rébellion. Or, objectent à juste titre différents critiques, seules des analyses concrètes (à la fois quantitatives et qualitatives) de cas particuliers permettent de montrer la pluralité et l'imbrication des facteurs explicatifs.

À partir de cette autre approche, William Zartman a proposé un schème d'analyse des nouvelles guerres civiles qui s'applique bien à la conflictualité congolaise (Zartman 2005). Le schème combine trois facteurs : *need*, *creed*, *grievance*. Les conflits civils d'aujourd'hui naîtraient généralement d'une situation de déliquescence économique et sociale liée à la défaillance de l'État, situation qui crée un état de besoin (*need*) en même temps que de frustration et de contestation (*grievance*). Des « entrepreneurs politiques » mobilisent alors les mécontentements en les traduisant en termes identitaires, c'est-à-dire en exploitant les sentiments d'exclusion que partagent des groupes particuliers (ethnies, classes, nation). Ils entretiennent ainsi dans ces groupes une croyance (*creed*) victimaire, la conviction d'être la cible privilégiée d'un pouvoir hostile. Le conflit ayant éclaté, s'il s'embourbe, si un camp ne réussit pas à l'emporter plus ou moins rapidement, c'est l'accaparement de ressources, le pillage des richesses, qui sera de plus en plus la raison d'être des belligérants et l'aliment de leurs entreprises (*grievance*).

Adaptons ce schème au cas congolais qui présente la relative singularité de combiner guerre civile et guerre interétatique.

La violence politique et sociale qui s'y développe avant même le déclenchement en 1996 d'une première guerre peut s'expliquer à partir de deux facteurs fondamentaux : l'effondrement de l'État-Zaïre et les pratiques d'exclusion communautaire.

Avec l'ouverture de la période de « transition » en 1990 s'est emballé dramatiquement le processus de dissipation des pouvoirs régaliens de l'État dans ces domaines essentiels que sont l'autorité sur les forces armées et l'émission de monnaie.

C'est le phénomène de l'hyperinflation qui est au cœur des jacqueries urbaines (militaires et civiles) de la première moitié des années 1990. Dans l'ouvrage qu'il a consacré à une typologie des mouvements de masse, Elias Canetti évoquait les « masses de fuite » emportées par la panique que provoque une brutale dévaluation monétaire. Quand la monnaie s'effondre, observait-il, c'est tout un peuple qui se sent dévalué et qui perd sa confiance en un État qui était censé, en garantissant le pouvoir d'achat des signes monétaires, assurer son droit à la vie (Canetti 1998 : 94, 198).

Dans la même période, des formes d'épuration ethnique accompagnent la montée des revendications d'« autochtonie » : au Katanga, les « vrais

Katangais » expulsent les « Kasâïens », dans les deux Kivu les « originaires » s'en prennent à ces « étrangers » ou ces « Congolais à la nationalité douteuse » que sont leurs voisins de langue kinyarwanda.

Les mêmes deux grands facteurs, exclusion et faillite de l'État, sont à la racine de la guerre de 1996 et de son rebondissement en 1998 dans des circonstances et sous des formes en partie transformées.

La manifestation majeure et fatidique du phénomène de l'exclusion est cette fois le génocide qui frappe les Tutsi du Rwanda en 1994. Mais s'inscrivant dans une autre histoire nationale, ce génocide appelle une analyse différente de celle que j'esquisse à propos du Congo, qui sortirait du cadre de cet article.

L'enchaînement des événements que provoque dans le pays voisin le génocide rwandais est bien connu : la fuite au Congo/Zaïre de vastes masses de Hutu et puis l'invasion du territoire congolais par le nouveau pouvoir rwandais, une agression au départ ciblée sur le démantèlement des camps de réfugiés au Kivu, mais qui va se transformer en une guerre contre Mobutu et pour la prise de pouvoir à Kinshasa menée par les armées rwandaise et ougandaise alliées à des rébellions congolaises. C'est la complète déliquescence de l'État zaïrois et de son armée qui a fait du grand (et riche) Congo une proie tentante et facile pour son petit (et pauvre) voisin.

Le piétinement entre 1998 et 2002 de la seconde guerre, opposant principalement cette fois le Rwanda et l'Ouganda au Congo de Laurent Désiré Kabila soutenu par l'Angola et le Zimbabwe, va susciter, on le sait, la multiplication de formes délinquantes et brutales d'exploitation des ressources par les belligérants et par des affairistes nationaux et étrangers.

La conclusion des accords de paix fin 2002 a mis un terme à une guerre d'envergure nationale visant la conquête de l'État, mais verra la poursuite et l'expansion d'un autre régime de conflictualité. Prédominant désormais des conflits locaux, mais ayant des ramifications, bénéficiant d'appuis et complicités dans des « réseaux d'élite » qui « au sein de l'armée et de la scène politique » rivalisent pour le partage des pouvoirs (Stearns 2013). À l'échelle locale, les mobilisations miliciennes instrumentalisent les griefs liés aux conflits fonciers et à la crise des pouvoirs coutumiers, ainsi que des affrontements à caractère identitaire pour la reconnaissance des droits d'ancienneté sur un territoire (par exemple : plusieurs études de cas dans un ouvrage de Vlassenroot & Raeymaekers 2004 ; Stearns, Verweijen & Eriksson 2013<sup>9</sup> ; USAID & International Alert 2015).

---

<sup>9</sup> L'étude mentionnée conclut une série de monographies portant sur les groupes armés les plus importants du Congo oriental, réalisées dans le cadre du Projet Usalama de l'Institut de la Vallée du Rift (elles sont consultables en ligne).

Séverine Autesserre critique avec raison la tendance à voir dans l'extrême violence qui sévit au Congo une sorte de fait de nature, la manifestation du syndrome *Heart of Darkness* que des générations de lecteurs du roman de Joseph Conrad ont associé à cette région du monde. Elle cite John Le Carré qui, interrogé sur les raisons pour lesquelles il a situé au Congo son roman de 2006 *The Mission Song*, répond : « Le Congo est seulement une toile de fond (*a backcloth*), une abstraction, un symbole de l'immuable (*perpetual*) exploitation coloniale, des massacres, de la famine et du désordre » (Autesserre 2010 : 74, 81)<sup>10</sup>.

L'image du Congo « cœur des ténèbres » est empreinte de la vision d'une Afrique mystérieuse, dangereuse, sauvage. Dissiper cette vision fantasmagorique n'implique pas cependant de nier toute dimension, toute profondeur culturelle au phénomène de la violence. Hélène Morvan a réalisé en 2003 une solide enquête sur les milices *mayi-mayi* du territoire de Bunyakiri au Sud-Kivu. Elle y observe, comme l'avait fait Benoît Verhaegen dans ses ouvrages sur les rébellions des années 1960, l'importance des « pratiques mystiques » et rituels magiques. Elle relève en particulier que les violences contre les femmes doivent dans nombre de cas être mises en rapport avec les accusations de sorcellerie dont elles sont une cible privilégiée. Elle constate aussi une pratique, effective ou symbolique, de l'anthropophagie liée à des croyances magiques (Morvan 2005 : 77-86 ; voir aussi pour la question du « cannibalisme » : Verhaegen 2005).

Mais si le facteur culturel peut rendre compte de certaines manifestations de la violence, l'explication fondamentale doit mettre en avant le phénomène de brutalisation politique et sociale lié à un contexte historique et à des situations sociales concrètes particulièrement traumatiques.

Interviewés par deux chercheuses, des soldats de l'armée gouvernementale s'emploient à comprendre et à faire comprendre les violences qu'ils commettent en invoquant leurs conditions de vie misérables, leur misère sexuelle et affective, le mépris que leur témoignent les populations, l'irresponsabilité et la brutalité du commandement, les désordres d'une guerre absurde. Ils expliquent : c'est la pauvreté, la souffrance, la colère, les drogues, l'alcool, qui nous font agir, nous amènent à voler, piller, violer, tuer. L'un dit : « La guerre est folle, elle détruit l'esprit des gens. Certains deviennent carrément fous... » (Eriksson & Stern 2007).

<sup>10</sup> Interpellant ceux qui cherchent dans la fiction congolaise de Conrad une « explication toute faite » des pages sanglantes de l'histoire du pays, Jean-Luc Vellut écrit : « comme si la violence, le traumatisme, la sauvagerie de l'homme, servaient d'explication passe-partout aux tragédies congolaises, comme si celles-ci définissaient désormais l'identité du pays, comme si le destin du Congo s'inscrivait en marge de celui de la région dans son ensemble » (Vellut 2004 : 270).



## Conclusion

On a distingué trois formes de violence : la violence physique, la violence symbolique, la violence économique. Un régime de violence est l'articulation et la relative hiérarchisation de ces formes dans un contexte historique déterminé. Le texte a associé de grandes périodes de l'histoire congolaise à un régime de violence particulier. Il s'agissait là bien sûr d'une approche généralisante et simplificatrice, ne rendant pas compte de la complexité de chacune des périodes et des phases différentes qui les constituent. On a caractérisé l'État indépendant du Congo par un régime de violence physique mise au service d'une forme extrême de violence économique. Le temps du Congo belge nous est apparu marqué par la prégnance d'une violence de type symbolique. Concernant le Zaïre du mobutisme, on a souligné que la violence économique y est rapidement devenue la manifestation et l'instrument majeurs du pouvoir despotique. La période qui s'est ouverte en 1990 est particulièrement instable et confuse. Les guerres de 1996 et 1998 ont fait advenir un régime de violence physique associé à une violence économique, qui évoque la période léopoldienne. Mais il n'y a pas de continuité historique. Le Congo, avec l'impact des guerres et conflits armés, avec l'ampleur et les nouvelles formes de l'intervention internationale, avec le retour des investisseurs étrangers, avec les changements dans les voies d'accès au pouvoir liés à la pratique des élections, est entré dans une nouvelle ère politique et sociétale. Une nouvelle ère, mais qu'imprègne et hante encore tout le passé du pays avec ses différents régimes de domination et de violence. Les Congolais pourraient transposer à leur situation ce que Marx écrivait à propos des « maux » engendrés en son temps par le système capitaliste : « Outre les maux de l'époque actuelle, nous avons à supporter une longue série de maux héréditaires provenant de la végétation continue de modes de production qui ont vécu, avec la suite des rapports politiques et sociaux à *contretemps* qu'ils engendrent. Nous avons à souffrir non seulement de la part des vivants, mais encore de la part des morts. Le mort saisit le vif ! » (Marx 1965 : 549).

## Bibliographie

- Autesserre, S. 2010. *The Trouble with the Congo. Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*. Cambridge University Press.
- Balandier, G. 1963. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*. Paris : PUF, deuxième édition.
- Bourdieu, P. 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Éditions du Seuil.
- Canetti, E. 1998. *Masses et puissance*. Paris : Gallimard (ouvrage traduit de l'allemand).
- Collier, P. 2000. « Doing well out of war: an economic perspective ». In M. Berdal & David M. Malone (éd.), *Greed and Grievance. Economic Agendas in Civil Wars*. Boulder & London : Lynne Rienner, pp. 91-111.

DeBoeck, G. 2010. « Les comptes macabres de l'Est du Congo », publié en ligne par Congo-Forum : <http://www.congoforum.be/fr/analysedetail.asp?id=165324&analyse=selected> (consulté le 30 octobre 2015).

De La Boétie, E. 2002. *Le Discours de la servitude volontaire*. Paris : Petite bibliothèque Payot.

de Saint Moulin, L. 1987. « Essai d'histoire de la population du Zaïre depuis 1880 ». *Zaïre-Afrique* 217 : 389-407.

de Saint Moulin, L., s.j. 2006. « La réalité démographique du Congo post-conflit ». In P. Mabilia Mantuma-Ngoma, Th. Hanf & B. Schlee. (sous la direction de), *La République démocratique du Congo : une démocratisation au bout du fusil*. Kinshasa : Publications de la Fondation Konrad Adenauer, pp. 99-122.

de Saint Moulin, L., s.j. 2009. « La guerre de 1998-2004 en RD Congo et ses morts. Parlons-en avec respect ». *Congo-Afrique* 431 : 46-47.

International Rescue Committee. 2008. *Mortality in the Democratic Republic of Congo. An Ongoing Crisis*.

De Villers, G. 2015. « De la Deuxième à la Troisième République. État et politique : continuités et changements ». In S. Marysse & J. Omasombo (sous la direction de), *Conjonctures congolaises 2014. Politiques, territoires et ressources naturelles : changements et continuités*, coll. « Cahiers africains », n° 86, Tervuren/Paris : MRAC/L'Harmattan, pp. 9-24.

Dozon, J.-P. 2008. *L'Afrique à Dieu et à Diable. États, ethnies et religions*. Paris : Ellipses.

Dumoulin, M. 2005. *Léopold II, un roi génocidaire ?* Bruxelles : Académie royale de Belgique, Classe des Lettres.

Eriksson Baaz, M. & Stern, M. 2007. *Making Sense of Violence: Voices of Soldiers in the Congo (DRC)*. Göteborg University (Sweden) : School of Global Studies.

Global Witness. 2004 (juin). *Same Old Story. A Background Study on Natural Resources in the Democratic Republic of Congo*.

Hochschild, A. 1998. *King Leopold's Ghost. A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*. Boston/New York ; traduction française, 1998. *Les Fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié*. Paris : Belfond.

Human Security Report. 2009. *The Shrinking Costs of War*. Canada : Simon Frazer University.

Hunt, N. R. 2008. « An acoustic register, tenacious images, and Congolese scenes of rape and repetition ». *Cultural Anthropology* 23 (2) : 220-253.

Jourdan, L. 2004. « Being at war, being young: violence and youth in North Kivu ». In K. Vlassenroot & T. Raeymaekers, *Conflict and Social Transformation in Eastern DR Congo*. Gent : Academia Press, pp. 155-176.

Lambert, A. & Lohlé-Tart, L. 2008. *La Surmortalité au Congo durant les troubles de 1998-2004 : une estimation des décès en surnombre, scientifiquement fondée à partir des méthodes de la démographie*, rapport accessible en ligne.

- Marechal, Ph. 2005. « La controverse sur Léopold II et le Congo dans la littérature et les médias. Réflexions critiques ». In J.-L. Vellut (directeur scientifique), *Mémoire du Congo. Le temps colonial*. Gand/Tervuren : Éditions Snoeck/MRAC, pp. 43-49.
- Marx, K. 1965. *Le Capital. Préface de la première édition*. In *Œuvres. Économie*. Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, pp. 547-551.
- Mbembe, A. 2000. *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala.
- Morvan, H. 2005. *Réinventer le quotidien. La cohabitation des populations civiles et des combattants maï-maï au Kivu*. Uppsala : Life and Peace Institute.
- Mutamba, J.-M. 1987. *L'Histoire du Zaïre par les textes*, tome II. Kinshasa : Edideps.
- Nations unies, Haut-Commissariat aux droits de l'homme. 2010 (août). *République démocratique du Congo, 1993-2003. Rapport du « Projet mapping » concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo*.
- Ndaywel è Nziem, I. 1992. « Un nouveau champ heuristique à Kinshasa au Zaïre : le groupe de prière ». In *Mélanges Pierre Salmon*, tome I, ULB, *Civilisations*, vol. XL, n° 2, pp. 50-63.
- Ndaywel è Nziem, I. 1998. « Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages ». *Cahiers d'études africaines* 150-152 : 417-439.
- Ndaywel è Nziem, I. 2005. « Le Congo et le bon usage de son histoire ». In J.-L. Vellut (directeur scientifique), *Mémoire du Congo. Le temps colonial*. Gand/Tervuren : Éditions Snoeck/MRAC, pp. 29-35.
- Ndaywel è Nziem, I. 2009. « Du commerce de l'ivoire à l'exploitation du coltan : essai d'histoire des violences au Congo (c. 1876-2005) ». In I. Ndaywel & E. Mudimbe-Boyi (éd.), *Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Koss Jewsiewicki*. Paris : Karthala, pp. 565-594.
- Nkai Malu, F. 2007. *La Mission chrétienne à l'épreuve de la tradition ancestrale (Congo belge, 1891-1933)*. Paris : Karthala.
- Pinto, L. 2002. *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*. Paris : Éditions Albin Michel.
- Roes, A. 2010. « Towards a history of mass violence in the État indépendant du Congo, 1885-1908 ». *South African Journal* 62 (4) : 634-670. En ligne sur <http://dx.doi.org/10.1080/02582473.2010.519937>
- Spagat, M., Mack, A., Cooper, T. & Kreutz, J. 2009 (décembre). « Estimating war deaths. An arena of contestation ». *Journal of Conflict Resolution* 53 (6) : 934-950.
- Stearns, J. 2013. *Les Maï-Maï Yakutumba. Résistance et racket à Fizi, Sud-Kivu*. Londres/Nairobi : Institut de la Vallée du Rift – Projet Usalama.
- Stearns, J., Verweijen, J. & Eriksson Baaz, M. 2013. *Armée nationale et groupes armés dans l'Est du Congo. Trancher le nœud gordien de l'insécurité*. Londres/Nairobi : Institut de la Vallée du Rift – Projet Usalama.

Stengers, J. 1989. *Congo. Mythes et réalités. 100 ans d'histoire*. Paris/Louvain-la-Neuve : Éditions Duculot.

USAID & International Alert. 2015 (février). *Au-delà de la stabilisation : comprendre les dynamiques de conflit dans le Nord et le Sud-Kivu en République démocratique du Congo*. Rapport rédigé par Alexis Bouvy à partir d'enquêtes réalisées dans le cadre du projet *Tufaidike Wote*.

Vellut, J.-L. 1987. « Détresse matérielle et découverte de la misère dans les colonies belges d'Afrique centrale, ca 1900-1960 ». In M. Dumoulin & E. Stols (sous la direction de), *La Belgique et l'étranger aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Louvain-la-Neuve : Éditions Nauwelaerts, pp. 147-186.

Vellut, J.-L. 1999. « Prestige et pauvreté de l'histoire nationale. À propos d'une histoire générale du Congo ». *Revue belge de philologie et d'histoire* 77 : 480-517.

Vellut, J.-L. 2004. « Réflexions sur la question de la violence dans l'État indépendant du Congo ». In P. Mabilia Mantuba-Ngoma (sous la direction de), *La Nouvelle Histoire du Congo. Mélanges eurafricains offerts à Franz Bontinck, c.i.c.m.*, coll. « Cahiers africains », n<sup>os</sup> 65-66-67, Tervuren/Paris : MRAC/L'Harmattan, pp. 269-287.

Vellut, J.-L. 2007. « Belgium: The Single-Colony Empire ». In R. Aldrich (éd.), *The Age of Empires*. Thames & Hudson, pp. 220-310.

Verhaegen, B. 2005. « Réflexions sur la violence en Afrique contemporaine : entre macrohistoire et microhistoire ». In J.-L. Vellut (directeur scientifique), *Mémoires du Congo. Le temps colonial*. Gand/Tervuren : Éditions Snoeck/MRAC, pp. 199-204.

Vlassenroot, K. & Raeymaekers, T. 2004. *Conflict and Social Transformation in Eastern DR Congo*. Gent : Academia Press.

Zartman, I.W. 2005. « Need, creed, and greed in intrastate conflict ». In C.J. Arnson & I.W. Zartman (éd.), *Rethinking the Economics of War. The Intersection of Need, Creed, and Greed*. Washington D.C./Baltimore : Woodrow Wilson Center Press/The Johns Hopkins University Press, pp. 256-284.